

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N.-B., Jeudi, 11 Mars 1909.

Vol. XLII-No. 37

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtisse Martin McDonald. Résidence coin de la rue St-Anne et de la grand'rue.

Dr L. J. Belliveau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Bâtisse de brique, grand'rue. Résidence à sa maison, porte voisine de la maison O. M. Melanson, grand'rue, où on le trouve la nuit.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence : Bloc Paturé, grand'rue, SHÉDIAC, N. B.

Dr E. T. Gaudet
MÉDECIN-CHIRURGIEN
ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
MÉDECIN ET CHIRURGIEN
RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit. Pharmacie de première classe—Drogues, parfums, articles de toilette et de fantaisie, cigares et tabacs de choix.

W. BURGESS, M. D.,
MONCTON, N. B.

Donne un soin spécial aux Maladies des Yeux des Oreilles, du Nez et de la Gorge. Bureau dans le Bloc Sumner, rue Main. Téléphone No. 263.

Dr A. R. Myers
RÉCENTMENT DES HOPITAUX DE LONDRES ET DE BERLIN,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité. Heures de bureau : 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.
7 rue Alma, MONCTON

W. A. Russell
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.
SHÉDIAC, N. B.

Collecte les comptes avec expédition et exécute toute instruction avec ponctualité.

J. H. McFadzen
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.
SHÉDIAC, N. B.

S'occupe de perception de comptes et de toutes affaires de loi.

McINERNEY & ROBIDOUX
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.
RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque. G. V. McInerney. Ferd. J. Robidoux

McQUARRIE & ARSENAULT
AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.
Summerside, P.E.I.

Argent à prêter. Neil McQuarr. Aubin E. Arsenaault

George L. Harris
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.
Bureau : Bâtisse Sumner, Grand'Rue
MONCTON, N. B.

ANTOINE J. LEGER, B. A.
Notaire, Notaire Public, Etc.,
Bureau : Grand'Rue, Moncton, N. B.
ser déc. 07.

La Banque de Montreal

Etablie en 1817

Capital,\$14,400,000 | Fonds de réserve,\$12,000,000

Bureau principale, Montréal— Succursale a Shédiac, N. B.

Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux courants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la maille sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, Gerant, - Shédiac, N. B.

Chronique du collège Sainte-Anne

Ce qui s'est passé à Sainte-Anne pendant le dernier mois, je pourrais, Monsieur le Rédacteur, vous le dire en peu de mots. Les imprévus de la vie de collège sont rares pendant les mois d'hiver, alors qu'un temps maussade engendre une monotonie navrante. Heureusement que le travail est là pour empêcher la mélancolie de fixer sa demeure parmi nous, et nos élèves, dès le lendemain des examens semestriels, ont remis la cognée à l'arbre. Ils bûchont, et c'est plaisir de les voir disséquer une version à coups de dictionnaire, attaquer la solution d'un problème, résoudre une formule d'algèbre. A chaque jour suffit sa peine, et lentement, mais sûrement, ils emmagasinent une foule de connaissances qui développent maintenant leur esprit et les rendent aptes pour l'avenir. A embrasser les vocations les plus diverses. Tant et de si belles carrières s'ouvrent devant nos jeunes gens ici, dans les provinces maritimes, et jusque là-bas, dans les plaines de l'Ouest ou sur les flancs des Montagnes Rocheuses. Le Canada n'est-il pas tout entier aux Canadiens? Et ce ne sera pas l'exil que la vie dans l'Ouest, surtout lorsqu'un noyau de gens de chez nous y aura formé une nouvelle Acadie, féconde et généreuse comme l'ancienne. Ah! je suis sûr que plus d'un de nos élèves, au milieu du silence des longues soirées d'étude, rêvent d'un horizon plus large que celui de la Baie Sainte-Marie et cherchent sur sa carte du Canada l'endroit précis où il plantera sa hutte de pionnier ou sa tente de missionnaire. En attendant, il faut travailler, défricher un sol parfois hérissé de ronces et d'épines, mais toujours productif quand la volonté tenace vient au secours de l'intelligence.

Nous avons interrompu nos travaux pendant ce mois de février pour célébrer la fête patronale de notre congrégation, le Très-Pur Cœur de la Vierge Marie, et pour recevoir la visite du Révd Père Dagnaud, notre Provincial.

De la première fête, je ne vous dirai qu'un mot. Nos élèves s'y préparèrent par une neuvaine de prières et la célébrèrent avec une grande piété. Ils ouvrirent la journée par une fervente communion et à la grand'messe ils écoutèrent avec attention le Père Camille Le Doré leur exposer la doctrine du V. Père Eudes sur le saint Cœur de Marie. Le soir, le Père Le Bouter et le Père Colard nous donnèrent une séance de projections. Après nous avoir promenés à travers le Canada et les vieux pays, ils voulurent que nous terminions la journée sous le regard de Marie et les vierges des plus grands peintres furent exposées à nos

yeux ravis, tandis que nous chantions de tout notre cœur les louanges de la Reine du Ciel.

Les lecteurs ne me pardonneraient pas d'oublier, dans cette chronique, la visite que nous a faite le R. Père Dagnaud. Il vient de passer deux semaines au milieu de nous, heureux de revoir le collège qu'il a quitté il y a à peine six mois, et de constater que la discipline, la piété et le travail fleurissent toujours à Sainte-Anne. Le Père a été également heureux de revoir l'église qu'il a construite, et de renouer connaissance avec ses anciens paroissiens. On le vit bien dans les deux causeries qu'il donna le dimanche à la grand'messe et dans les visites particulières qu'il fit à la plupart d'entre eux. Son cœur est toujours à Church Point. Les joies de ses anciens paroissiens sont ses joies, leurs tristesses ses tristesses. A l'occasion de cette visite, un dîner intime réunit plusieurs prêtres des environs et la fanfare en profita pour donner au R. Père Provincial et à nos hôtes un concert musical des mieux réussis. Le Père nous a quittés lundi dernier et nous avons repris nos travaux accoutumés avec un courage nouveau et une confiance plus inébranlable dans l'avenir de nos œuvres du Canada.

L. J. V.

QUELQUES CONVERSIONS CÉLÈBRES AUX ETATS UNIS.

La première conversion dont il soit fait mention dans les annales du catholicisme, aux Etats-Unis, est celle du colonel Brittin, accompagnée de celle de son fils. Elle eut lieu le 1er de l'an 1708, à Philadelphie. Le colonel Brittin était un homme riche, influent, et l'un des syndics de l'église protestante de cette ville. Sa conversion fit beaucoup de sensation, et l'évêque protestant Talbot s'en plaignit dans une lettre qu'il écrivit, quelques jours après, au secrétaire de la société de la Propagation de la Bible de Londres, dans laquelle il dit : « La messe est rétablie et se lit à Philadelphie (sic), plusieurs y ont été convertis (au catholicisme), entre autres le colonel Brittin marguillier (Church warden) et son fils. »

C'est tout ce que nous savons de ce premier retour du protestantisme au catholicisme en Amérique.

Bien autrement célèbre est la conversion du Rév. John Thayer, dont nous offrons aujourd'hui le récit aux lecteurs de la *Semaine religieuse de Québec*.

UNE CONVERSION DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE OU HISTOIRE DU RÉV. JOHN THAYER DE BOSTON À ROME.

La conversion à la foi catholique du Rév. John Thayer, ministre presbytérien de Boston, qui eut lieu à Rome en l'année 1783, conduisit une profonde impression, non seulement dans sa patrie, les Etats-Unis, mais même dans toute l'Europe.

Aux yeux d'un grand nombre, l'Eglise

paraissait alors pencher vers sa ruine; on semblait oublier la promesse de son Divin Fondateur, que jamais les portes de l'enfer ne prévaudraient contre elle. La Compagnie de Jésus venait d'être supprimée; le jansénisme se moquait des condamnations de l'Eglise et en même temps, comme résultat indirect, l'immoralité la plus éhontée régnait partout. Le joséphisme dominait en Autriche et dans le nord de l'Italie, tandis que l'impiété de Voltaire et l'athéisme de Jean-Jacques Rousseau s'étaient emparés de la France et de l'Allemagne.

A la même époque, par les desseins admirables de la Providence, les yeux de l'Europe étaient fixés sur la jeune république qui venait de naître en Amérique.

Aidée par la France, elle avait secoué le joug de l'Angleterre.

On saluait la Constitution américaine et la Déclaration des droits de l'homme, comme l'aurore du règne de la raison et de la liberté.

Quand on apprit qu'un jeune ministre presbytérien de la Nouvelle-Angleterre, venu en Europe pour étudier les langues, les moeurs et les différents gouvernements, avait été amené à embrasser la religion catholique à la vue des merveilles opérées sur la tombe du saint mendiant Benoit-Joseph Labre, cette conversion fut un terrible coup porté aux infidèles et aux sceptiques, en même temps qu'une grande consolation pour les catholiques.

Une quinzaine de jours après la conversion de M. Thayer, un jeune Anglais, de passage à Rome, écrivait ce qui suit : « Nous venons d'avoir une conversion qui a fait un grand bruit parmi nos compatriotes, dans cette ville. Le converti est un ministre presbytérien de Boston, dans la Nouvelle-Angleterre, envoyé de ce côté-ci, chargé d'une commission secrète pour le Dr Eranklin. Quoique jeune encore, il a parcouru une partie considérable de l'Europe pour en étudier les langues, en vue de se mettre en état de les enseigner dans l'une de nos universités. »

« A Rome, il n'a pas tardé de mettre de côté l'étude de la langue, pour tourner ses pensées vers la religion, et s'est mis à la discuter avec les Italiens, et plus souvent encore avec nos prêtres anglais et écossais. »

« La beauté des cérémonies religieuses qui se déploient dans cette ville avec tant de pompe, surtout dans la basilique de Saint-Pierre, produisirent chez le jeune ministre une forte impression. Mais il fut encore plus fortement étonné de la piété manifestée par les fidèles autour de la tombe du saint mendiant Joseph-Benoit Labre, où les pèlerins accouraient en foule. »

« En conséquence ses idées se sont modifiées : et il ne songe plus à s'établir à Cambridge. »

« Dimanche, le 25 mai dernier, il a fait sa profession de foi. »

« Après une retraite spirituelle de quelques jours, il a été admis à sa première communion, le premier jour du présent mois. »

Ce qu'il y a aussi de remarquable (après l'action de la grâce divine), c'est que ce ministre presbytérien (M. Thayer) a été amené à juger la religion des catholiques plus favorablement qu'il ne l'avait fait et enseigné jusqu'alors, en observant la conduite des soldats et des marins français en rade à Boston; bien qu'en général cette conduite ne fût pas des plus exemplaires. . . . Mais c'était les premiers catholiques qu'il voyait dans sa vie.

Car si, d'un côté, une opinion plus favorable à la religion catholique s'est développée chez lui par la connaissance de quelques marins et soldats français; de l'autre, cette opinion s'est changée en une conviction sincère par la vue d'un pauvre mendiant (français lui aussi) qui, le 16 avril 1783, mourait à Rome, en odeur de sainteté. Le grand nombre de miracles qui s'opèrent de suite après sa mort et que M. Thayer entreprit lui-même de vérifier finirent par amener sa

conversion. On peut ajouter que ce fut aussi grâce à son intercession.

John Thayer était le troisième fils de Cornélius Thayer. Il naquit, à Boston, vers 1755. Sa famille, l'une des plus anciennes de la Nouvelle-Angleterre, jouissait d'une haute position sociale, vivait dans l'aisance, et, grâce à des alliances avantageuses, était entourée, dans la ville de Boston (l'Athènes de l'Amérique, comme on l'a si souvent appelée), d'un cercle d'amis et de connaissances distingués.

Le jeune Thayer montra, dans son enfance, fort peu d'inclination pour l'étude; il avait déjà atteint l'âge de seize ans, quand il pria ses parents de le mettre à l'école; mais, sous la direction de son habile professeur, le Dr Chauncey, il fit de rapides progrès.

Ses études terminées, il embrassa la profession cléricale et devint ministre presbytérien. Pendant l'espace de deux années, il servit de chapelain au gouverneur Hancock, du Massachusetts, à Castle-William.

Durant le cours de ses études, le jeune Thayer fut témoin d'un événement qui produisit sur lui une forte et salutaire impression.

Depuis sa fondation, c'était la coutume à Boston, telle qu'on l'observait en Angleterre, de célébrer, chaque année, le 5 de novembre, une fête anticalholique : ce jour-là, la populace, poussée par le fanatisme protestant, prenait plaisir à brûler le Pape en effigie.

On en était à l'année 1775, c'est-à-dire à la veille de la déclaration de l'Indépendance.

Les treize Etats de l'Atlantique s'étaient liés pour déclarer la guerre à la mère-patrie. La jeunesse dans les écoles, comme on devait s'y attendre, était entrée avec ardeur dans le mouvement entrepris pour la défense des droits et des libertés garantis à tout sujet anglais, ainsi qu'à toutes les colonies anglaises, par la grande Charte (Magna charta) et par la constitution britannique.

Or, on voyait, pour la première fois, les catholiques et les protestants marcher ensemble, sous le même drapeau, aux sons entraînants de la musique militaire.

Nommé commandant en chef, George Washington à la tête de l'armée américaine était campé à Boston, et dans cette brave armée se trouvaient plusieurs soldats et patriotes catholiques venus du Maryland et de la Pensylvanie.

Oubliant ce fait, la populace fanatique s'était proposée et même avait envoyé des invitations pour célébrer ce qu'on appelait alors le *Pope Day*, la fête du Pape, ce 5 novembre 1775, et plusieurs officiers et soldats de l'armée de Washington, en bons protestants de la Nouvelle-Angleterre, donnaient dans ce projet.

Washington lança alors de ses quartiers généraux l'ordre du jour suivant qui mit fin pour toujours à la célébration du *Pope Day* dans tous les Etats-Unis.

« Comme le commandant en chef a été informé du dessein qui a été pris d'observer la ridicule et puérile coutume de brûler le Pape en effigie, il ne peut s'empêcher d'exprimer sa surprise qu'il puisse se trouver, dans son armée, des officiers et des soldats assez dépourvus de bon sens, pour ne pas voir l'inconvenance d'un pareil procédé. . . . Il est tellement monstrueux, qu'il ne saurait être ni toléré ni excusé; en vérité, loin de leur faire la moindre insulte, il est de notre devoir d'adresser des remerciements publics à nos frères (les catholiques) comme à ceux auxquels nous devons nos succès, remportés sur nos ennemis (les Anglais) en Canada. »

RENÉ E. CASGRAIN, ptre.

« Si vous n'avez pas encore fait remise de votre abonnement au *Moniteur*, il est plus temps que jamais de remplir ce devoir aujourd'hui. »

Remèdes de Saison

A l'approche du printemps l'air se charge d'humidité : de même le système du corps humain change afin d'être en harmonie avec le changement de saison.

Acadia Drug Co.

College du Sacre-Coeur

Ce college, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Edistes. L'enseignement comprend deux sections : cours commercial et le cours classique.

Seaside Hotel.

BOUCTOUCHE, N. B. Cyrille B. Legoy, Propriétaire. Commodément situé tout près des moulins à farine et à cardes.

Dominion Hotel.

Memramcook, N. B. H. CASIDY Propriétaire. Avantageusement situé à quelques pas de la gare et du centre des affaires.

Glace ! Glace !

Je suis prêt à livrer de la glace en grande ou en petite quantité à toute pratique qui pourrait en avoir besoin.

ATELIER DE Marbre et Granit

DE WESTMORLAND. T. F. SHERARD & SON. Moncton, N. B.

Thomas W. Butler,

Avocat, Solliciteur, Notaire Public, Arbitre-En-Équité, et Greffier de la Paix. NEWCASTLE, N. B.

On demande.

Une nourrice de quelque expérience et d'au moins vingt ans. On paiera de bons gages.

NOTICE

A white Ewe, with a square under right ear, has strayed to the under-signed premises, and unless the same be previously claimed and expenses paid, said Ewe will be sold at public auction, at the under-signed's stable, in Dupuis Corner, on Saturday, the 3rd day of March now next at ten o'clock in the forenoon.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes. Paraît le jeudi de chaque semaine. Abonnement : 11 ans, \$1.00 ; 6 mois, 50c. Payable d'avance.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 11 MARS 1909.

La législature de Québec est en session. M. Tellier député de Joliette, a été choisi chef de l'opposition, et avec la présence de MM. Bourassa et Lavergne dans la chambre, on peut s'attendre à des débats du plus haut intérêt.

Le nouveau parlement, à Ottawa, renferme 50 méthodistes, contre 40 pour le dernier. C'est une augmentation d'un cinquième. Les catholiques restent avec 70 députés sur 218.

Les fêtes commémoratives de la découverte du lac Champlain par le fondateur de Québec, commenceront le 4 juillet prochain et dureront 8 jours, durant lesquels seront représentés des "Pageants" et le drame "Hiawatha."

Dans le Manitoba un sérieux mouvement est organisé depuis quelques semaines pour amener le gouvernement à abolir toutes les buvettes dans la province.

Le 19 courant, une délégation de plus de seize cents personnes, hommes et femmes, est allée envahir le parquet et les galeries de la chambre d'assemblée pour y déposer sa supplique entre les mains du premier ministre Roblin.

Une histoire française du Canada dans les écoles.

Liste des districts ou localités où la pétition a été signée, et le nombre des signatures par chaque district.

PROVINCE DU NOUVEAU BRUNSWICK.

(Signatures reçues au 5 de mars inclusivement)

Table with 2 columns: District/Localité and Nombre des Signatures. Lists various districts like Ste Marie, Co. Kent, N. B., and their respective signature counts.

Renaud's Mills, Co. Kent, District no 30, Painsc, Co. West'd, District no 9, St François, Madawaska, District no 3, St François, Madawaska, District no 3, Village St-Pierre, (Rogersville)

Université du Collège Saint Joseph

Vendredi, le 19 mars, tel qu'annoncé déjà dans le "Moniteur", l'Académie St-Jean-Baptiste donnera une séance publique au Monument Lefebvre.

Un bout de conversation, saisi sur la rue à Moncton : —Où vas-tu si pressé? —Chercher mes billets. —Quels billets? —Pour la séance, tiens ! j'y suis allé l'an dernier. Je te dis que j'y retournerai.

Monsieur l'abbé Antoine Gagnon

Le 2 avril 1670, fut inhumé dans l'église du Château-Richer, côte de Beauport, province de Québec, Jean Gagnon, âgé de 59 ans.

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

La session du parlement va s'ouvrir à Frédéricton la semaine prochaine. On dit que M. Hazen et son gouvernement se proposent de faire une propagande active pour introduire des émigrés dans notre province, bien compris aux frais de la caisse publique.

Un Concil

Cher M., le Rédacteur Dans le dernier numéro on a encore donné un mérite, selon moi, et que nous soyons est en justice et en notre supérieur spirituel de son dernier mandement dit : "Le carême n'a pas le dernier mandement bien le croire, il faut cle de foi, puisque c'est. Est ce un parti acadienne légendaire si âgée qu'elle ait c depuis déjà trop long côté toute nuance adressé ma protestation je n'eus craint qu'il panier, et pour cause ble que, presque nous payions, bon a ment, pour avaler c vérité, contre la justé, que nous semblo enfin, qui ne dit l'axiome.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

ne, vous tous qui nous applaudissez à même date il y a un an, vous tous qui retourniez satisfaits et contents, vous tous qui en quittant notre salle, avez dit, (ne niez pas, nous vous avons entendu), avez dit : "C'est beau ! Nous reviendrons."

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

La session du parlement va s'ouvrir à Frédéricton la semaine prochaine. On dit que M. Hazen et son gouvernement se proposent de faire une propagande active pour introduire des émigrés dans notre province, bien compris aux frais de la caisse publique.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

La session du parlement va s'ouvrir à Frédéricton la semaine prochaine. On dit que M. Hazen et son gouvernement se proposent de faire une propagande active pour introduire des émigrés dans notre province, bien compris aux frais de la caisse publique.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Un mot opportun

Le 29 juillet 1640, Jean Gagnon épousa, à Québec, Marguerite Cochon, fille de Jean et de Marguerite Cointal, de Dieppe.

Correspondance

Cher M., le Rédacteur du Moniteur, Dans le dernier numéro de l'Evangeline, on a encore donné un coup de griffe non mérité, selon moi, à notre digne évêque...

Le carême n'a pas été mentionné dans le dernier mandement de l'évêque, il faut bien le croire, il faut que ce soit un article de foi, puisque c'est dans l'Evangeline...

La douce Evangeline, si patriotique, et surtout si catholique, n'a-t-elle pas attaqué, il y a quelques années, à propos de rien, un bon Père, professeur au Collège de Sainte-Anne...

Je n'affirme rien, mais ne semble-t-il pas que l'Evangeline se rend coupable du même degré d'ostracisme envers le clergé de France, et les Canadiens, dont il accuse les Irlandais?

Mais revenons à notre évêque, qui n'a pas mentionné le carême dans son mandement. Est-ce de sa faute s'il est irlandais? A-t-il demandé l'épiscopat?

Est-ce de sa faute s'il est irlandais? A-t-il demandé l'épiscopat? Peut-on lui faire un crime d'aimer sa nation plus que les autres? Et c'est tout ce qu'on a à lui reprocher...

Un Concile Plénier. On annonce que Sa Sainteté le Pie X a demandé à son représentant au Canada, Mgr Sbarretti, de convoquer le premier concile plénier au Canada.

En Irlande. Le Cardinal Logue, primat d'Irlande, a dénoncé l'«Ancient Order of Hibernians» comme ayant conduit à des abus contraires à l'observation des enseignements chrétiens...

Le concile sera tenu sous les auspices de la Société pour l'extension de l'Eglise Catholique, et tous les évêques du Canada y assisteront, ainsi que les supérieurs d'institutions religieuses et tous les théologiens les plus éminents du pays.

La date du concile n'a pas encore été fixée définitivement, mais ce sera au commencement de l'été, et le concile se réunira à Québec.

Bien que la doctrine ne doive pas y faire le sujet des débats, la réunion du concile sera peut-être l'occasion d'une réitération des croyances de l'Eglise.

Des lois disciplinaires seront édictées en vue du changement des conditions de l'Eglise au Canada.

Ce sera le premier concile plénier tenu au Canada. Trois conciles pléniers ont été tenus aux Etats-Unis, en 1852, 1866 et 1887. Il y en eut un en 1899 pour le continent de l'Amérique du Sud.

En Irlande.

Le Cardinal Logue, primat d'Irlande, a dénoncé l'«Ancient Order of Hibernians» comme ayant conduit à des abus contraires à l'observation des enseignements chrétiens...

«Le Catholic Recorder and Canadian Extension» disait, la semaine dernière, «God has a predilection for the Irish», Dieu a une prédilection pour les Irlandais. Dieu est si bon!

Il est possible que cette prétendue «prédilection» les ait rendus prétentieux et présomptueux dans certains pays qui leur a accordé une généreuse hospitalité. Si Dieu est «bon», il est aussi «juste». Tous les peuples ont le droit de dire «Notre Père».

Est-ce que par hasard, «The Catholic Extension» n'aurait pas aussi une «prédilection» pour les Irlandais? Qui vivra verra. COSMOPOLITE.

Société L'Assomption

St-André, 28 février 1909. A une assemblée régulière de la succursale Beaugard de la Société L'Assomption, tenue à St-André le 28me jour de février, il fut proposé par frère Alphonse Landry appuyé de frère Wilfrid Viennet, et adopté à l'unanimité:

Que les membres de cette succursale offrent à frère Olivier C. Cormier l'humble mais sincère sympathie dans le deuil dont il vient d'être plongé par la mort de son père, M. Grégoire D. Cormier, et que copies de ces résolutions soient transmises à frère Olivier G. Cormier, et au Moniteur Acadien avec prière de publier.

ALPHEE T. LANDRY, Secrétaire-archiviste. CHISHOLM, ME.

Lundi soir, le 15 février, la succursale Subercase No. 51 de la Société L'Assomption donnait une grande partie de Whist à l'occasion du 2me anniversaire de cette organisation au Music Hall à Livermore Falls. Cinquante furent bien remplies de personnes qui étaient venues pour décrocher les jolis et nombreux prix qui étaient offerts aux heureux gagnants.

Le succès des anti-cléricaux dans trois circonscriptions de Rome, où ils faisaient la lutte aux cléricaux, indique la force persistante du «bloc» anti-cléricale formé l'année dernière, alors qu'il fut conduit à la victoire par l'administration Nathan, dans les élections municipales.

Après la distribution des prix, M. nous fit voir deux excellents rouleaux de de vues animées et notre organiste, Mlle F. McCarty, nous joua des jolis morceaux de piano. M. Germain Arsenault, président, agissait comme maître de cérémonie. La foule se dispersa dans une heure assez avancée de la nuit, enchantée de leur belle soirée qui a été un succès pour la Société L'Assomption.

Nos plus sincères remerciements à L'Union Saint-Jean-Baptiste pour leur générosité et à nos frères les Canadiens qui ont pris part à cette soirée.

ANDRÉ BRAUX, Secrétaire-archiviste.

LES ÉLECTIONS EN ITALIE.

Rome, 8 mars.—Les élections générales ont eu lieu, hier, en Italie. Il y a eu beaucoup de désordres en plusieurs provinces. Des bagarres ont éclaté, au cours desquelles un grand nombre de personnes furent blessées. Mais le gouvernement avait pris des mesures préventives, et les troupes ont réussi à rétablir la paix.

D'après les rapports partiels reçus hier soir, le cabinet actuel aura une forte majorité à la nouvelle Chambre des députés. Le chiffre exact n'est pas connu pour un certain nombre de circonscriptions, à cause d'une forte tombée de neige dans la région des Apennins et d'une violente tempête dans tout le reste de l'Italie.

Les cléricaux, avec toutes leurs forces, ont pris part aux élections pour la première fois depuis 1907. Le premier ministre Giolitti reste l'arbitre de la situation, et la position de l'Italie en regard de sa politique étrangère, qui n'a pas figuré dans la campagne, reste la même, tous les partis, à l'exception des extrêmes, étant en faveur du maintien de la triple alliance et de l'amitié avec la Grande-Bretagne et la France.

Le succès des anti-cléricaux dans trois circonscriptions de Rome, où ils faisaient la lutte aux cléricaux, indique la force persistante du «bloc» anti-cléricale formé l'année dernière, alors qu'il fut conduit à la victoire par l'administration Nathan, dans les élections municipales.

A l'approche du vêlage, les vaches doivent recevoir tous les jours un peu de boue de ton et de moulée. Traire les vaches dans les jours précédant le vêlage si le lait les fatigue. Enlever les vaches immédiatement et les faire boire souvent le lait de la mère au moins pendant les huit jours après le vêlage.

Encan

Je suis autorisé de vendre à la résidence de M. Dominique Sam. Allain, St-Joseph, Wellington, rive sud de la rivière de Bouctouche, SAMEDI, 20 MARS, à 1 heure de l'après midi les articles suivants:

Une jumet de cinq ans pesant 1000 livres, saine, excellente pour la route et bonne à l'ouvrage, deux vaches devant avoir veau ce printemps, une génisse de deux ans, quatre moutons, une truie de vant avoir cochons le 26 avril, deux douzaines de poules dindes, une carriole, une peau de buffalo, une faucheuse, deux charrues d'acier, un harnais double, un fusil, toute la fourniture de maison et autres articles variés.

CONDITIONS—Au dessous de \$5, argent comptant; au dessus de \$5, douze mois avec billets conjoints approuvés avec intérêt à 7 pour cent. S'il fait mauvais le 20, la vente se fera lundi, le 22.

Vente positive, car M. Allain s'éloigne. A. McNAIRN, Encanteur. St-Joseph, Wellington, 6 mars.

montré, valant \$5.00, don des conseils Ste Cécile et Martel Union et St-Jean-Baptiste, gagné par M. Wilfred Perron. 2me prix, une porte cigares, valant \$3.00 don de M. Roy Waite, gagné par M. Napoléon Coté. 3me prix, une boîte de cigares, valant \$2.00, don de M. E. H. Fournier, gagné par M. Auguste Pineau. 4me prix, une chemise de toilette, valant \$1.50, don de Livermore Falls Clothing Co., gagné par M. Percy Cadden. Prix pour les jeunes garçons: 1er prix, une boîte de bonbons de 12 livres, valant \$2.00, don du Livermore Corporation Store, gagné par M. Arsenius Beaudet. 2me prix, \$1.00, don de M. Emile Sveringsson, gagné par M. Adalard Dumais. 3me prix, un cheval et un scie, valant \$1.25, don de M. W. A. Stuart Co., gagné par M. Jean Pineau. Prix pour les jeunes filles: 1er prix, service de table, valant \$2.50, don de M. Napoléon L'Heureux, gagné par Mlle Alice Bertton. 2me prix, une boîte de toilette, valant \$2.00, don de M. Thomas Pineau, gagné par Mlle Mabel Deshaies. 3me prix, une paire de bottines, valant \$2.50, don de M. Georg Treat, gagné par Mlle Emma Brisson. Le prix des billets d'entrée, \$5.00 en or, don de la Société L'Assomption, a été gagné par Mlle Mabel Deshaies.

Ayez l'œil

sur cet espace la semaine prochaine. Une annonce de la plus haute importance. En attendant entrez au Grand Magasin, si vous avez besoin de quelque chose.

Cie Peter McSweeney, Ltée, Moncton

Avis à nos abonnés des Etats-Unis. Afin d'éviter à toute méprise ou fausse interprétation, nous tenons à rappeler à nos abonnés que pour les Etats-Unis le prix d'abonnement au Moniteur Acadien est de \$1.25 par an, l'abonnement payable d'avance. Le tarif postal mis en vigueur l'été dernier entre les deux pays exige l'apposition d'un timbre d'un centin par copie sur chaque copie que nous adressons aux Etats-Unis, mais nous nous imposons quelque sacrifice pour adoucir quelque peu la rigueur imposée à nos amis de la-bas par le nouveau traité.

Rheumatism

I have found a tried and tested cure for Rheumatism! Not a remedy that will straighten the distorted limbs of chronic cripples, nor turn bony growths back to flesh again. That is impossible, but I can now surely kill the pains and pang of this deplorable disease.

Dr. Shoop's Rheumatic Remedy

Avis d'une demande d'acte d'incorporation. Avis est par la présente donné qu'il sera demandé à l'Assemblée Législative du Nouveau Brunswick, à sa prochaine session, de passer un acte constituant George E. Drummond, Thomas J. Drummond, Edgar McDougall, de Montréal, Québec; John J. Drummond de Midland, Ontario; W. F. Cecil Parsons, de Londonderry, Nouvelle-Ecosse, et William MacIntosh MacLeod et Robert W. Cooper, de Londres, Angleterre, en corps public sous le nom de «New Brunswick Docks and Terminals, Limited», pour la construction et l'exploitation de docks, chantiers, quais, jetées et prolongements à Bathurst, dans le comté de Gloucester, et à Newcastle, dans le comté de Northumberland, et à tout autre port ou ports de la Baie des Chaleurs et de la Rivière Miramichi qui pourraient être choisis à la dite fin.

PACIFIQUE CANADIEN EXCURSION

MANITOBA, SASKATCHEWAN et ALBERTA. AOUT II SEPT. 5 On DEMANDE 25,000 MOISSONNEURS

Encan

Je suis autorisé de vendre à la résidence de M. Dominique Sam. Allain, St-Joseph, Wellington, rive sud de la rivière de Bouctouche, SAMEDI, 20 MARS, à 1 heure de l'après midi les articles suivants:

TERRE A VENDRE

Ferme d'Adolphe Chavario, St-Charles. Bonne terre avec maison et grange. Excellente localité. Pour plus amples détails et conditions, s'adresser: F. J. ROBIDOUX, S. Richibouctou, Kent, N.

NOTICE OF LEGISLATION.

NOTICE is hereby given that application will be made at the next Session of the Legislature of this Province for an Act to incorporate the Bathurst Skating and Curling Club Company, with head Office at Bathurst, N. B.

Encan

Je suis autorisé de vendre à la résidence de M. Dominique Sam. Allain, St-Joseph, Wellington, rive sud de la rivière de Bouctouche, SAMEDI, 20 MARS, à 1 heure de l'après midi les articles suivants:

TERRE A VENDRE

Ferme d'Adolphe Chavario, St-Charles. Bonne terre avec maison et grange. Excellente localité. Pour plus amples détails et conditions, s'adresser: F. J. ROBIDOUX, S. Richibouctou, Kent, N.

NOTICE OF LEGISLATION.

NOTICE is hereby given that application will be made at the next Session of the Legislature of this Province for an Act to incorporate the Bathurst Skating and Curling Club Company, with head Office at Bathurst, N. B.

Journal

Un mot, S'il vous plait.

L'homme bien informé vient chercher ses provisions d'hiver chez

O. M. Melanson & Cie.

Il y vient avec l'assurance, bien fondée, d'acheter ce qu'il y a de mieux pour son argent. Et personne n'est jamais désappointé.

Toutes nos marchandises sont choisies et achetées avec le plus grand soin et avec jugement.

Au sujet des

Hardes

pour cette saison, nos modes sont non-seulement en avant de tout ce qu'on peut trouver en ville, mais les gens savent que notre

Défilé de Hardes

se recommande également à ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent comme à ceux qui ont le gousset bien rempli.

Le prix de nos Habillements varie de \$6 à \$16, et celui de nos Capots de \$5 à \$15

Nous avons aussi de superbes

CASQUES

coiffant toutes les têtes et à la portée de toutes les bourses.

Notre Assortiment d'**ETOFFES à ROBES**

est meilleur que jamais. Quand vous venez à Shédiac, n'oubliez pas d'entrer chez

O. M. Melanson & Cie

Vous vous en retourneriez contents et satisfaits.

La Biche de Domneva

On célèbre une grande fête dans le palais du roi Egbert. Tous les seigneurs du noble royaume de Kent sont réunis dans la vaste salle éclairée de torches nombreuses autour de l'immense table chargée de quartiers de venaison. Les joyeux propos circulent, en même temps que les coupes, où des serviteurs versent la cervoise, l'hydromel et les autres boissons fermentées chères aux Saxons. L'orgueil du triomphe peint sur son rude visage, le maître préside le festin; à ses côtés est assis celui de ses guerriers qu'il préfère entre tous; Thunnor, le Saxon à la barbe fauve, aux yeux d'un bleu d'acier, dont la voix, souvent vibrante et impérieuse, s'élève, dominant tous les bruits de la fête.

"A mon noble et glorieux maître s'écrie-t-il en tendant vers le prince sa coupe précieuse. Puisse son trône être à jamais affermi!"

Empressés et joyeux, tous lèvent leurs coupes et dans la salle retentit une acclamation formidable. En vérité, Egbert est un grand roi et sa cour une splendide cour...

Mais où donc est Domneva, la pieuse et douce princesse, Domneva la cousine germaine du rude monarque? Ah! ne cherchez plus Domneva au sein des fêtes, ni parmi les heureux de ce monde. Elle a déposé ses joyaux, ses riches habits, et seule dans un coin retiré de ses appartements, elle prie, elle pleure: elle pleure ses frères, Ethelred, le noble et courageux guerrier, Ethelbrith, le doux adolescent aux cheveux d'or, aux yeux d'azur, qui grandissait près d'elle comme un beau lis épanoui aux rayons du matin. Ah! si du moins la maladie, messagère de la mort, les lui avait ravis; si, comme tant d'autres des leurs, ils étaient tombés au champ d'honneur, la douleur de Domneva serait moins amère. Mais ce n'est point la maladie, ce n'est point le fer de l'ennemi qui a tranché ces vies si chères; non, dans l'ombre, un traître, un odieux assassin s'est glissé, il les a frappés lâchement, et comme une bête fauve s'est enfui sans laisser de traces.

Et c'est pourquoi, sans se lasser jamais, Domneva prie et ne cesse de prier dans son oratoire, aux pieds de la Croix, signe du salut, et de la Vierge, Mère des douleurs.

"Seigneur, s'écrie-t-elle, vous savez que je m'exploré point la vengeance et que mon cœur brisé n'a jamais refusé le pardon. Mais par pitié, au nom de votre Mère bénie, ne permettez pas que les corps de mes bien-aimés restent enfouis sans honneurs, ne permettez pas qu'un tomb au soit refusé à ceux qui moururent martyrs, car ils tombèrent innocents et victimes de l'injustice. Et si vous ne repoussez pas la prière de votre humble servante, ô très doux Seigneur Jésus, faites que le meurtrier soit découvert et qu'il expie son crime par une juste pénitence."

Ainsi priait Domneva, tandis que son noble époux Mercwald, le prince des Merciens, assis à la table du roi Egbert, sentait parfois son âme s'envoler loin de la salle du festin, vers sa chère et pieuse compagne.

Tout à coup un frôlement arrache cette dernière à sa douloureuse supplication: un poil doux et chaud caresse son bras, une langue tiède vient lécher sa main; près de la princesse s'avance une gracieuse biche, qui, de ses grands yeux caressants, semble lui dire: "Consolle-toi, ta petite amie est là."

Domneva passe ses doigts sur le pelage du charmant animal, elle baisse sa tête fauve, mais ses larmes ne cessent point de couler. Ah! c'est que sa petite favorite lui rappelle de si mauvais souvenirs!

C'est son frère Ethelbrith, son préféré, qui la lui a donnée; lui-même il lui avait élevé et apprivoisé la jolie bête trouvée un jour dans les bois, et s'était fait une joie de l'offrir à sa sœur.

"Pauvre mignonne, murmure la princesse en caressant la fine tête de l'animal, tu semble comprendre mon chagrin; toi aussi, tu l'aimais bien, le maître, tu reconnaissais sa voix..."

A ce mot: le maître! la jolie bête a dressé la tête et ses grands yeux inquiets cherchent de toutes parts celui qui, naguère, répondait à ce nom... comme s'il devait revenir encore, le pauvre maître disparu!

Et les larmes de Domneva redoublent, ravivées par ses pénibles souvenirs.

Mais bientôt, d'un geste rapide, la princesse essuie ses yeux et se relève calme en apparence: elle vient d'apercevoir un visiteur qui accourt vers elle.

"Madame, s'écrie-t-il, hâtez-vous, je vous prie, le noble Mercwald vous demande." Domneva pâlit.

"Mon mari!... Ciel! lui est-il arrivé malheur?"

Mais d'un mot, le serviteur la rassure:

"Ne craignez rien, noble dame, je ne suis point messager de malheur, c'est un grand prodige que je vous annonce: venez et admirez le jugement du Seigneur."

La princesse se hâte à travers les couloirs du palais, à la lueur tremblante d'une torche que tient son guide; elle arrive dans la salle du festin. O surprise! Une clarté merveilleuse, éblouissante, l'illumine et fait pâler les flambeaux de la fête; cette clarté part du trône même d'Egbert. La princesse, émue, tremblante, se dirige vers ce foyer lumineux dont les rayons l'attirent; tout à coup, elle tombe à genoux en sanglotant: là, sous le trône, entourés d'un auréole de gloire, elle a vu les corps de ses deux frères!

La douleur et la joie se mêlent dans son âme: elle pleure ses bien-aimés, elle remercie Dieu qui glorifie les restes de ses élus, elle supplie les victimes d'implorer la grâce de leur bourreau.

Une voix grave et douce l'arrache à sa contemplation:

La princesse se lève et voit devant elle un vieillard vénérable, qui la regarde avec compassion; près de lui, se tient un moine à la figure austère, la tête rasée, vêtu du froc noir de saint Benoît. Ce vieillard, c'est le grec Théodore, l'illustre évêque de Cantorbéry; le moine est Adrien, abbé du monastère de St-Augustin.

"Il a plu à Dieu, dit Théodore, de glorifier les corps de ses martyrs (1): l'assassin, pour échapper au châtement, les avait cachés sous le trône même du roi, mais la justice divine n'a pas voulu que son crime restât ignoré. Voici celui qui ordonna le crime, voici celui qui l'accomplit."

Et, du geste, l'évêque désignait d'abord le roi lui-même, puis son mauvais génie, lethane Thunnor.

Poussé par une détestable ambition, Egbert a voulu faire périr les jeunes princes qui, un jour, pouvaient lui disputer la couronne: leur naissance, en effet, leur donnait des droits qui primaient les siens.

Pâle, tremblant, Egbert est dans l'attitude d'un criminel devant son juge; Thunnor, au contraire, l'attitude fière, l'œil hardi, semble braver l'évêque.

"Princesse, continue Théodore, à vous, la plus proche parente des victimes, appartient de fixer le châtement des meurtriers. Quelle peine..."

(1) Ce nom de martyrs ne doit pas être pris dans le sens que nous lui donnons aujourd'hui: dans ces temps on désignait ainsi tout innocent, victime d'un crime.

Une Chance qui va disparaître

Il vous faudra certainement vous hâter si vous voulez participer à notre inimitable VENTE D'ÉCONOMIE pour les porteurs de chaussures.

SOUVENEZ-VOUS que notre grande vente à sacrifice ne durera plus que quelques jours.

Hâtez-vous et venez faire votre choix.

J. P. BREAU & C^{IE}.

SEULS AGENTS DES SOULIERS SLATER,

En face du Marché. 209 Grand-rue, MONCTON

ne exigez-vous?"

Domneva lève vers le ciel ses beaux yeux tout humides de larmes.

"Dieu m'est témoin, dit-elle, que jamais je n'ai désiré la mort du pécheur. Mais, comme tout crime exige expiation, veuillez, mon Père, ordonner au roi Egbert de bâtir un monastère de vierges où seront ensevelis les corps de mes chers frères, afin que la prière s'élève à jamais autour de leur tombeau. A ce prix, je supplie le Seigneur de conserver au noble roi Egbert la couronne et la vie... Quant à ce malheureux, dit-elle, en jetant un regard de compassion sur Thunnor, le doux Sauveur Jésus veuillez lui accorder la grâce du repentir!"

—Vous avez bien jugé, ma fille, dit Théodore, d'une voix émue, il sera fait comme vous l'avez désiré. Allons donc, et que, dès aujourd'hui, l'emplacement du monastère soit fixé. Vous le choisirez vous-même: ainsi le veut la justice."

Déjà la nuit s'enfuit pour faire place à l'aube matinale: à la lueur incertaine du jour naissant, tous se dirigent vers la campagne. Domneva marche la première, accompagnée de deux prêtres; derrière elle, dépouillé de son manteau royal, la tête découverte, le front baissé comme un criminel, s'avance le roi; Thunnor, toujours aussi arrogant, l'escorte.

A travers les prairies, les champs, les collines, la troupe marche toujours; elle atteint la forêt, elle pénètre sous ses ombrages. Domneva poursuit sa route, glissant, légère comme une ombre, à travers les sentiers rocailleux. Enfin elle s'arrête, on est arrivé dans une vaste clairière, où les premiers rayons de l'aurore font étinceler les perles de la rosée sur les genêts d'or et les bruyères roses; d'un côté se dressent des chênes centenaires; de l'autre, la colline descend en pente douce vers une rivière qui déroule son ruban d'argent à travers la verdure des prés. Aux pieds de la princesse, une source murmure, à demi cachée sous la lierre et la mousse.

"C'est ici, dit Domneva, que s'élèvera le monastère de l'expiation. Mes frères aimaient ce lieu entre tous; c'était là qu'ils venaient se reposer de leurs courses lointaines, là que souvent je venais attendre leur retour, là aussi sera leur tombeau."

Egbert, s'avançant alors et courbant un genou devant la princesse:

"Noble dame, lui dit-il, veuillez vous-même marquer les limites du terrain que vous désirez; je vous donne ma parole royale de vous accorder ce que vous demanderez."

—Ce n'est point à moi, dit doucement Domneva, de fixer la mesure de votre expiation. Demandons à Dieu lui-même d'assigner, par un signe de sa Providence, les bornes du monastère où son nom sera honoré.

—Vous implorerez un miracle, ma fille, interrompt le moine Adrien. Dieu l'accordera-t-il? Quel sera le signe de la réponse divine?"

La biche qui a suivi Domneva caresse la princesse, elle frotte contre la robe de sa maîtresse sa jolie

tête, comme pour attirer son attention. Saisie d'une inspiration subite, la princesse s'écrie:

"Je demande au noble roi de m'accorder autant de terrain que cette biche, dans une seule course, en pourra entourer."

Un murmure parcourt la foule. "C'est la volonté de Dieu!" disent les uns. "Quelle imprudence!" s'écrient les autres. L'animal familier ne quitte jamais sa maîtresse, il s'éloignera pas de cent pas!

Mais déjà Egbert a donné d'un mot son acquiescement; sur un signe de sa maîtresse, la biche s'est élancée et elle court, elle vole comme un trait, franchissant haies, ruisseaux et fossés, décrivant à travers l'espace une courbe immense. Elle s'enfonce sous bois, puis reparaît à l'orée de la forêt et descend la colline droit vers la rivière.

Tous la suivent des yeux, stupéfait. Soudain Thunnor qui, avec une attention jalouse, a mesuré le parcours de l'animal, s'écrie:

"C'est une folie insigne d'abandonner tant de bonnes terres à la course d'une bête sans raison. Sus à la biche!"

Et, rapide comme l'éclair, il se précipite, l'arc tendu, visant la biche qui, après avoir traversé la rivière à la nage, va passer à portée de son trait. Domneva tremble pour sa favorite. Les deux prêtres s'efforcent en vain d'arrêter l'audacieux en s'écriant: "Respect au jugement de Dieu!" La foule des seigneurs proteste, mais Thunnor, sourd à tous les avertissements, avance toujours; déjà d'une course folle, il a descendu la colline, il va tirer lorsque tout à coup, il disparaît. On voit un instant ses bras s'agiter avec désespoir, on entend un cri de rage, puis... plus rien!

Un trou profond, se creusant sous ses pas, l'a englouti; dans l'avenir ce gouffre rappellera le souvenir de l'événement et s'appellera: le saut de Thunnor.

Cependant la biche fidèle est revenue à de sa maîtresse, d'une seule traite elle a pu enclorre quarante-huit charnières de terre. Tous reconnaissent dans ces faits la main de Dieu et l'emplacement du futur monastère est donné à la pieuse Domneva, comme elle l'avait désiré. On nomma le couvent Minster, ou le monastère par excellence; les novices y vinrent en foule. Après la mort de son mari, Domneva s'y retira et en devint abbesse. Plus tard, elle laissa cette lourde charge aux mains de sa fille Mildreda, dont le nom et la sainteté furent célébrés dans l'île Thanet.

Telle fut l'origine, racontée par le savant auteur des Moines d'Occident, d'une des plus illustres et nombreuses abbayes que l'Angleterre pouvait s'appeler: l'île des Saints. Ces temps, hélas! sont bien loin; l'hérésie a ravagé la terre sanctifiée par les pas de Domneva et de ses compagnes; sous les arceaux ruinés des cloîtres, elle a fait taire la prière perpétuelle, "laus perennis", des moines et des religieuses; des grandes cathédrales toutes vibrantes de foi et d'espérance, elle a fait des temples désolés d'où est banni. Mais les ruines chrétiennes conservent en elle des ger-

mes de vie fait un jour ép le foi catholique d'Angleterre, sance à de no d'apôtres, et, urifie la parole q qui nous avens "Les chènes et mortels."

Tempérance

Croyez m'en plus je vais, vaines que le tr pérance est la de toute amél ou morale des

Pendant 20 a vingstone", j' d'eau, et j'ai su les plus grande usage d'alcool être que nuisib

Si les ouvr leye", épargn Spormes qu'il boissons alcool tissent, en ro acheter toutes l ils travaillent.

Je puis mi cerveau qu'à, l'alcool, répè amis.

L'expérience les boissons fo cessaires à l'ho mats froids, c contraires nuis vant "Nansen. L'alcoolisme teur "Lannelot vieillisse antic portant est o mieux aux as maladies; or, perdu toute ré a les tissus d' au moins.

Je n'ai jam tyrs que dans cooliques, cha pée."

Beaucoup d pas, confesse sac": il se tu Pourquoi c "Jules Simon moire vide, moitié de ph Y a-t-il crise liers n'ont-ils père de famil faire de ses b

Non, sa fer vraient, s'il qui leur vole ments, lui c froid et à la "le lâche" l'e tance avec l'

Si l'on trou dit encore le dont la main est troublée, bent sous le quelle en est Est ce le f fer incessam

MONUMENT-LEFEVRE

Vendredi, le 19 Mars 1909.

GRANDE SEANCE Dramatique et Musicale

-DONNEE PAR-

L'Academie Saint-Jean-Baptiste.

Programme

- 1.—Ouverture "Jardin de l'Eden" FANFARE
- 2.—Acte I.—CAPET DE CASTILLE—Le jeu et ses conséquences—Le Juif commence son œuvre—"Tu as raison, démon ! Il me les faut ces vingt mille piastres..." FANFARE
- 3.—Valse—CORSNOLA FANFARE
- 4.—Acte II.—FRATRICE—Fêtes, chants et danses, tout est employé pour endormir la conscience.—Rémords, désespoir, folie—L'œuvre du Juif s'accroît. "A toi le philtre ! A moi le palais !" FANFARE
- 5.—SELECTION—MARIANA FANFARE
- 6.—Acte III.—REDEMPTION—Le mystère commence à s'éclaircir—Repentir, châtiments—La vengeance du moine. FANFARE
- 7.—... FANFARE

FINALE AVE MARIS STELLA

Prix : 30 cts, 35 cts, 25 cts.

Les Plâtres Rouges

DRAME ESPAGNOL EN TROIS ACTES

Distribution

- Don Miguel d'Alvarez, duc de Campostrol L. ROBICHAUD
- Don José María d'Alvarez, son père, LÉONCE PLANTE
- Manassés, bohémien israélite EMILE OUELLET
- Le marquis del Burgos D. CORMIER
- Le comte San Bastiano G. TALHOT
- Don Henriquez Albucarte E. DOIRON
- Le Prince d'Estrella Mayon T. GOGUEN
- Bartolomeo, majoridome CAM. GAUDET
- Cascamillo H. BELLIVEAU
- Isidro E. DUPON
- Ricardo A. ARSEVAULT
- Cepito A. PLANTE
- Un alcalde E. ROUIDOUX
- Alguazils P. LeBLANG
- Alguazils-Pages A. ROBICHAUD

L'action se passe à Burgos vers la fin du 17e siècle.

Pendant un entr'acte se fera le tirage de la loterie au profit du lac Saint-Camille.

Portes ouvertes à 7 heures. Lever du rideau à 7 1/2 hrs.

1908 Printemps.

Habillements

Toutes nos marchandises du printemps sont arrivées.

- 600 Habillements d'hommes, de \$4.75 à 17.50.
- 100 Capots de printemps et d'automne \$6 à 15.00
- 200 Habillements de petits garçons, de 1.25 à 5.00
- 300 Pantalons, de 80cts à 4.00

CHEMISES

30 doz. de chemises, de 25cts à 1.35

VESTES BLANCHES

4 doz. de Vestes blanches, 1.00 à 2.00

CHAPEAUX et CASQUES

20 doz de Chapeaux, 50cts à 3.00
10 doz de Casques, 20cts à 85cts

CHANSSURES

1500 paires de chaussures, bottines et souliers de toute description, pour hommes, femmes et enfants.

TAPISSERIE

800 rouleaux de tapisserie, de 5 à 50cts.

MONTRES

50 montres d'or et d'argent, 250 à 25.00
Un gros lot de Joints d'or, Boutons de poignets, Châlnes et Médailles d'or

PIPES

20 doz de pipes de rocts à \$6.

ARGENTERIES

Pour cadeaux de noces. Couteaux et Fourchettes.

D. J. Doiron

Bloc Comeau, Shediac

Touché de ce détail, au moment de se retirer, le prêtre dit à la malade :

—Voulez vous que nous récitions encore et ensemble trois "Pater" et "Ave" en l'honneur de saint Joseph ?

—Bien volontiers dit la malade. Et le prêtre commença ; ensemble ils récitent un, deux, trois "Pater" et "Ave". A la fin du troisième, quand la mourante eut dit : "maintenant et à l'heure de notre mort", elle poussa un léger soupir ; ce fut le dernier ; son âme était partie pour le ciel.

—Mais enfin... il y a quelque chose... je ne comprends pas.

—En fait de dévotion, reprit la mourante, je ne me souviens que d'une chose, j'avais peur de la mort, et depuis longtemps je récitais tous les jours trois "Pater" et trois "Ave" en l'honneur de saint Joseph pour obtenir une bonne mort ; maintenant, je suis conten-

te. Pour guérir le mal de tête en dix minutes, prenez les Poudres Kumfort contre le mal de tête. chez tous les marchands. 10 cts.

mes de vie qu'un rayon du ciel fait un jour épanouir : déjà la vieille foi catholique refléurait sur le sol d'Angleterre, elle y donne naissance à de nouvelles générations d'apôtres, et, une foi de plus se vérifie la parole du grand écrivain, à qui nous avons emprunté ce récit : "Les chênes et les moines sont immortels."

Tempérance et alcoolisme

Croyez m'en, répétait "Cobden", plus je vais, et plus je me convaincs que le triomphe de la Tempérance est la première condition de toute amélioration matérielle ou morale des classes ouvrières.

Pendant 20 ans, proclamait "Livingstone", j'ai vécu en buveur d'eau, et j'ai supporté vaillamment les plus grandes fatigues sans faire usage d'alcool : celui-ci ne peut être que nuisible et inutile.

Si les ouvriers, disait "Laveleye", épargnaient les sommes énormes qu'ils consacrent aux boissons alcooliques qui les abrutissent, en 10 ans ils pourraient acheter toutes les manufactures où ils travaillent.

Je puis mieux employer mon cerveau qu'à l'empoisonner par l'alcool, répète "Edison" à ses amis.

L'expérience m'a démontré que les boissons fortes ne sont pas nécessaires à l'homme dans les climats froids, qu'elles lui sont au contraire nuisibles, conclut le savant "Nansen".

L'alcoolisme, professe le Docteur "Lannelongue", n'est qu'une vieillesse anticipée. L'homme bien portant est celui qui résiste le mieux aux assauts de toutes les maladies ; or, le buveur d'alcool a perdu toute résistance : à 40 ans il a les tissus d'un homme de 60 ans au moins.

Je n'ai jamais vu d'enfants martyrs que dans les familles des alcooliques, chante "François Coppée."

Beaucoup d'hommes ne meurent pas, confesse le Docteur "Froissac" : il se tuent par l'alcool.

Pourquoi ce poète éteint, s'écrie "Jules Simon", pourquoi cette armoire vide, ces enfants mourant moitié de phtisie, moitié de faim ? Y a-t-il crise industrielle ? Les ateliers n'ont-ils pas d'ouvrage ? Le père de famille ne sait-il plus que faire de ses bras ?

Non, sa femme et ses enfants vivraient, s'il le voulait ; c'est lui qui leur vole leur lit et leurs vêtements, lui qui les condamne au froid et à la faim, à la mort, lui, "le lâche" qui a bu leur subsistance avec l'alcool !

Si l'on trouve dans les ateliers, dit encore le même, tant d'ouvriers dont la main tremble, dont la vue est troublée, dont les bras succombent sous le poids du marteau, quelle en est la cause ?

Est ce le feu de la forge, et le fer incessamment frappé sur l'en-

clume ? Non, le travail fortifie ; c'est la débauche, c'est l'alcool qui tue ; c'est la débauche, c'est l'alcool qui fait les invalides, qui peuple les rues de mendians et les hôpitaux d'incurables.

Le procès de l'alcool n'est plus à faire, prêche le "R. P. Martin", membre de la Société de Jésus. Cet accusé, chargé de tous les vices et de tous les méfaits imaginables, a été traduit à la barre de l'opinion publique, de l'hygiène et de l'économie. On l'a examiné, interrogé, confronté avec ses victimes, jugé et condamné.

S'il lui reste encore des amis fidèles ou d'opiniâtres défenseurs, ceux-ci sont d'ordre assez peu intéressant.

Dès que l'alcool envahit les organes où s'exercent les fonctions de la vie, il n'est plus qu'une cause de trouble ou un facteur de ruines.

De dix drames qui aboutissent aux assises, il y en a neuf dont le premier acte fut joué au cabaret.

Un exemple de la persécution en France

"L'Evénement" dans son numéro du 19 février, publie l'article suivant :

On exagère la situation religieuse en France, se plaisent à dire certains messieurs, retour d'Europe. Si cette opinion n'est pas la conséquence d'une sympathie mal dissimulée pour les maîtres politiques de ce malheureux pays, elle est au moins la preuve d'une grande ignorance de ce qui se passe là-bas.

Un débat qui eut lieu récemment à la Chambre des députés va nous prouver jusqu'à quel point l'on pousse la haine du catholicisme et combien il en coûte à ceux qui persistent dans l'affirmation de leurs croyances catholiques.

Le 8 novembre dernier avait lieu à Laon un congrès de la jeunesse catholique.

Quelques officiers de l'armée française, ayant appris qu'il y avait ce jour-là messe à onze heures, s'y rendirent. Pendant ou après la messe Mgr Péchenard prêcha sur le texte : "Veritas liberavit nos", la vérité nous rendra libres. Les officiers entendirent le sermon de l'évêque. Quelque mouchard qui les vit entrer à l'église les dénonça immédiatement au ministre de la guerre, et celui-ci s'empressa de révoquer les uns et de déplacer les autres. Interpellés à ce sujet, les ministres ont répondu que le fait d'avoir assisté à une messe dite pour une association qui proteste contre les lois anti-chrétiennes indiquait les sympathies de ces officiers pour les ennemis du régime actuel.

Peut-on imaginer quelque chose de plus tyrannique que cet acte du gouvernement approuvé par la chambre ?

Et cet acte ministériel ne prou-

ve-t-il pas suffisamment l'esprit sectaire qui inspire la politique française en tout ce qui concerne la religion catholique. Puisque l'on va jusqu'à punir nos hommes coupables d'avoir entendu un sermon, imaginez ce que l'on peut faire contre ceux qui ont le courage de pratiquer un peu ouvertement leur religion.

C'est bien avec raison que M. Latapie a écrit dans la "République française" :

L'ancien régime avait institué le délit de parole. Plus forts que cela, nos prétendus républicains ont créé, eux, le délit qui consiste à avoir entendu certaines paroles. "Tout cela ne serait pas arrivé, s'est écrit le ministre de la guerre, si les officiers de Laon n'étaient pas allés à la messe de onze heures. La messe de 10 heures et demi par exemple, était permise, mais la messe de 11 heures, halte là ! C'était une messe pour la jeunesse catholique." Eh quoi ! la jeunesse catholique n'a donc plus le droit d'être catholique, ou les catholiques, le droit d'être jeunes ?

Quelle aggravation le gouvernement trouverait-il dans ce fait que la messe était célébrée en l'honneur de la jeunesse ? Il a négligé de s'expliquer là-dessus et il s'est contenté d'incriminer les intentions probables des assistants. "Voilà où nous en sommes. On ne tracasse pas seulement les citoyens de la République pour leurs actes ou pour leurs paroles mais pour leurs intentions probables ! Que voulez-vous ? c'est un système. Il y a tant de moyens de gouverner les hommes et de défendre les institutions ; il est permis, après tout, de préférer celui-là qui blesse toutes les notions de justice et de liberté ; il est seulement regrettable qu'on le pratique au nom de la République. Si seulement on appelait en France chaque chose par son nom, on saurait au moins que nous sommes sous le régime de tyrannie policière que les Perses et les Ottomans trouvent indignes chez eux.

"Pour ajouter à la duperie, les ministres n'ont pas manqué de célébrer quand même la liberté religieuse. M. Picquart n'a pas craint de dire que tous les officiers pouvaient aller à la messe lorsqu'on sait qu'il suffit de cette note : "Va à la messe sur sa fiche, pour se voir couper à jamais l'avancement.

Saint Joseph

(FÊTE, 19 MARS)

Un prêtre vénérable, Religieux des Sacrés-Cœurs, qui a aujourd'hui plus de quatre vingts ans, nous racontait un jour ce trait.

Il n'avait pas encore vingt ans. Un vicair de Munster, prêtre saint comme il n'en a pas rencontré dans sa longue vie, lui donnait à ses heures libérés des leçons de latin, qui devaient le préparer au

Aux Gars et Aux Fillettes.

Vous pouvez écrire votre lettre pour le prix du Thé TIGER soit

En FRANCAIS, soit En ANGLAIS.

Cie W. F. HATHEWAY,

ST. JOHN, N. B.

Après le Feu

\$2000 de marchandises seront vendues à moitié prix.

J'ai beaucoup de lignes, telles que seaux en fer blanc, crémiers, bidons, plats de toute sorte, chopines, tuyaux, poêles, pompes, pots de toute sorte, etc. ; enfin tout ce qui est nécessaire pour l'usage de la cuisine.

Voilà une chance superbe pour ceux qui veulent se procurer ces articles à si bon marché.

P. M. Léger, Bouctouche

Mars 10-21.

NAISSANCE

A Fitchburg, Mass., le 1er mars, l'épouse de M. Henry B. Léger, un fils, baptisé par le Révd Père Blanc sous le nom de Joseph Albert Parrain et marraine, M. Albert Léger et Mlle Alice Marley.

A Boudreau Village, le 24 février, l'épouse de M. Lucien Belliveau, capitaine, une fille, baptisée par le Père Lecavalier sous le nom de Marie Louise Irene Parrain et marraine, M. Auguste Bourgeois et Mlle Agathe Gaudet.

DECES

Samedi matin, le 27 février, la cloche d'airain faisait entendre ses sons lugubres aux paroissiens de Saint-Thomas de Memramcook en leur annonçant que M. Fidèle P. Melanson avait quitté ce monde de douleurs pour aller recevoir comme récompense la couronne de diadème que lui ont valu son généreux dévouement et ses excellentes vertus.

Par les belles qualités de son esprit, par son intégrité, la douceur de son caractère, il s'était conquis l'estime de tous qui le connaissaient. Pendant bon nombre d'années, le regrette défunt fut employé comme premier officier sur les bateaux à vapeur des Grands Lacs, après quoi il s'en était retourné au pays natal, revoir son vieux père, où il épousa, il y a neuf ans, Mlle Sarah D. Gaudet, institutrice, qui lui survit pour le pleurer, ainsi qu'une nièce adoptive, Mlle Alice P. Gaudet, trois frères et une sœur.

L'enterrement a eu lieu dimanche à trois heures de l'après-midi. La levée du corps fut faite par les Révds Pères Roy, Bourgeois et Derochers ; au chœur on

remarquait les Révds Pères Labbé, Tessier, Vanier et H. LeBlanc. Une foule nombreuse de parents et d'amis étaient venus lui rendre un dernier hommage ; un cortège de cent cinquante voitures l'accompagnait à sa dernière demeure. Les porteurs étaient MM Denis R. LeBlanc, Maxime A. LeBlanc, Camille T. Léger, James G. Léger, Alphonse D. Landry et Céline Melanson. Le défunct était âgé de 58 ans et 11 mois.

Lundi matin, à neuf heures, un service de requiem fut célébré avec solennité. La messe, en parties harmonisées, fut bien rendue par le cœur Saint-Thomas. Que ceux qui l'ont connu et aimé veuillent bien lui donner un souvenir dans leurs prières.

Que son âme repose dans la paix du Seigneur.

Le mauvais temps en Europe Berlin, 5 mars.—Depuis hier soir, la neige ne cesse de tomber sur Berlin. Ce matin, le trafic des rues était complètement paralysé. Un grand nombre de personnes ne sont blessées en glissant dans les rues ; de nombreux fiacres ont été réquisitionnés pour les transporter dans les hôpitaux.

Puis de 15,000 ouvriers sans travail sont employés à enlever la neige. Pendant toute la nuit la circulation des trains a été maintenue sur le chemin de fer élevé afin d'empêcher la neige de s'accumuler sur la voie. Les trains venaient des environs arrivent avec plusieurs heures de retard. Les trains-poste venant de Russie et des provinces orientales sont bloqués par les neiges.

Soixante squelettes humains découverts sur la ferme d'un pêcheur à St-Pierre

Saint-Pierre et Miquelon, 5 mars.—Le mystère qui entourait la découverte faite le mois dernier, d'une soixantaine de squelettes humains sur la ferme d'un pêcheur nommé Jongaud, vient d'être dissipé par un des plus anciens habitants de l'île qui s'est tout à coup souvenu du naufrage du voilier français "Clarisse" survenu il y a 62 ans et dans lequel 63 jeunes garçons périrent.

Le "Clarisse" coula en entrant dans le port de Saint-Pierre le 7 avril 1847. A bord se trouvaient un grand nombre de jeunes gens qui venaient à Saint-Pierre pour aider à sécher la morue. Presque tous se noyèrent.

Les corps rejetés sur la côte furent enterrés dans les environs de la ville dans un terrain qui pendant de longues années, porta le nom de "Cimetière de l'Anse à l'Allumette".

Un monument surmonté d'une grande croix fut érigé sur ce terrain, mais peu à peu l'un et l'autre se désagrégerent et disparurent. D'après les témoignages de quelques vieux habitants de l'île, la pierre tombale portait l'inscription suivante :

"En pénétrant dans ce port par une nuit obscure, soixante-trois enfants ont péri dans un naufrage. Qui que vous soyez, passants, priez pour eux. Naufrage de la "Clarisse" 7 avril 1847."

Peu de témoins de ce naufrage se trouvent encore à Saint-Pierre. L'emplacement du cimetière s'est trouvé compris dans une terre récemment achetée par M. Jongaud, un nouvel arrivé. C'est en faisant des fouilles dans sa cave, que ce dernier a fait la découverte ci-dessus.

Nouvelle éruption

Colima (Mexique), 5 mars.—Après un repos de quelques jours, le mont Colima est de nouveau en éruption. Il vomit de la fumée et des matières enflammées. La population des environs est terrifiée.

Pour une belle Voiture d'été allez chez F. L. Thibodeau.

Le changement présidentiel à Washington

Washington, 4 mars.—L'installation du président Taft, le successeur du président Roosevelt, s'est faite aujourd'hui au milieu d'une violente tempête de neige, qui a sévi depuis le matin de bonne heure jusque dans l'après-midi. Ce temps affreux a beaucoup fait obstacle à la solennité des cérémonies. La capitale devait prendre pour la circonstance son aspect des grands jours. Les principales rues avaient été décorées de drapeaux et de banderoles aux couleurs nationales. Dans la Pennsylvania Avenue la grande artère, centrale qui relie le Capitole où siège le Congrès, à la Maison Blanche, résidence du président, on avait prodigué les décorations tricolores de toutes-sortes, qui furent en grande partie abimées par la tempête. Cependant malgré ce temps affreux, il y avait foule dans les rues. La capitale regorge d'étrangers venus tout spécialement pour être témoin de la grande parade présidentielle.

La cérémonie de l'installation du président des Etats Nois, qui était jadis des plus simples, prend de plus en plus les allures d'une démonstration théâtrale, et sans cette regrettable tempête, elle eut été aujourd'hui des plus brillantes.

A 10 heures ce matin, le président Roosevelt et M. Taft ont quitté la Maison Blanche, en voiture, pour se rendre au Capitole, où ils sont arrivés à 10 heures et demie.

Le président Roosevelt s'est rendu dans le salon qui lui est réservé à côté de la salle du Sénat, et jusqu'à midi moins cinq, il a signé les derniers bills votés par le 60e congrès.

A midi moins cinq, le président Roosevelt et M. Taft sont entrés dans la salle du Sénat pour assister à la prestation de serment de M. James S. Sherman comme vice président des Etats-Unis. C'est M. Fairbanks, le vice président sortant, qui a reçu le serment de M. Sherman. Celui-ci a été installé comme président du Sénat.

A midi et demi, MM. Roosevelt et Taft ont quitté la salle du Sénat et à midi quarante-cinq, M. Taft a prêté serment entre les mains du "Chief Justice", comme président des Etats-Unis.

Le nouveau président a ensuite donné lecture de son premier message dans lequel il expose les grandes lignes de la politique qu'il entend suivre.

"L'utilité d'un discours d'entrée en fonctions, dit le président Taft, est de donner un sommaire des principales grandes lignes politiques de la nouvelle

Je suis heureuse d'annoncer à mes nombreuses pratiques et au public en général que mes Marchandises d'automne sont tous arrivés et que pour argent comptant je venderai aux plus bas prix, tels que Chapeaux et Casquettes d'enfants, 25cts en montant, Manteaux de Dames, \$2.00 en montant et ainsi dans plusieurs autres lignes.

Je préviens en même temps que les personnes qui me doivent au-delà de six mois sont priés de venir solder leurs comptes d'ici au 1ER DÉCEMBRE, car après cette date ceux qui n'auront pas répondu à cette appel auront à payer avec les frais, chez l'avocat McDonald, sans autres avertissements.

Madame C. H. Gallant, Shediac.

L'Histoire du Canada

EN 200 LECONS

PAR LE

R. PH. F. BOURGEOIS, de la Congrégation de Sainte-Croix,

1 vol., illustré, cartonné, VII-440 pages, 7 x 5 pcs, troisième édition, revue et corrigée, 45 ct.

"Nos enfants, dit L'ALMANACH DU PEUPLE de la librairie Beauchemin, devraient tous connaître l'histoire de notre pays. Malheureusement, il n'en est pas ainsi, il faut le déplore. Il n'est pas de livre plus approprié pour faire disparaître cet état de choses que L'HISTOIRE DU CANADA EN 200 LECONS de R. Ph. F. Bourgeois. C'est un résumé méthodique, clair et complet de notre histoire, depuis les origines jusqu'à l'époque actuelle.

"Sans surcharges, sans dates inutiles, les grands événements que nous devons connaître y sont rapportés. C'est un travail qui sera également profitable aux gens âgés qui pourront y embrasser, en un seul coup d'oeil, l'ensemble des faits saillants de notre vie nationale. C'est un livre à répandre."

En vente au Collège Saint Joseph, Co. Westmorland, N. B. Toutes demandes doivent être adressées au "REV. F. VANIER, libraire," en vertu d'une réduction faite dernièrement, on peut se procurer aujourd'hui cet ouvrage pour 40 cts l'exemplaire. Si le livre doit être expédié par la poste, l'acheteur est prié d'envoyer un MANDAT DE POSTE ou un BON POSTAL de 50 cts pour payer les frais de poste.

Cet ouvrage est aussi en vente à LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, 256, rue St-Paul, Montréal, et chez tous les libraires français de Montréal et de Québec, au prix ci-dessus mentionné.

Avis d'un projet de loi

Avis est par la présente donné qu'il sera demandé à l'Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick, à sa prochaine session, de passer un acte pour modifier l'Acte pour modifier l'Acte 4 Edouard VII, chapitre 88, intitulé "Acte constituant la Compagnie du chemin de fer des Mines de l'Arbre Jumeau," et l'acte le modifiant 8 Edouard VII, chapitre 85, en changeant le nom de la dite compagnie en celui de "La Compagnie du chemin de fer du Nord du Nouveau-Brunswick et du bord de la mer," en désignant la Pointe Aiton sur la rive nord ou la Pointe Car. n sur la rive sud de l'entrée du havre de Bathurst pour terminus du chemin de fer projeté ; en portant le capital-actions de la dite compagnie à un million de dollars, et en portant le total des débiteurs que la dite compagnie pourra émettre de deux cent cinquante mille dollars à cinq cent mille dollars, payable en trente ans, au lieu de vingt ans, en révoquant la clause 14 du dit Acte, et autres modifications concernant la gouverne et l'administration de la dite compagnie. Daté ce 8e jour de février A. D. 1909.

OSWALD S. CROCKETT, Solliciteur des requérants.

Servante demandée

On demande, dans une famille acadienne, chez M. Wilfred Cormier, autrefois de St-Paul, Kent, maintenant à Haverhill, Mass., une servante pour avoir soin des enfants et prendre charge de la maison pendant l'absence de Mme Cormier, qui travaille aux manufactures et ne revient que le soir ; une femme un peu âgée serait préférable. Pas de lavage ni de raccommodage, pas de pain à faire, toutes les commodités, telles que l'eau, le bois et le charbon, sont dans la maison, qui est près de l'église. Pour une bonne servante, nous paierons 3 à 5 piastres par semaine et elle pourra rester aussi longtemps qu'elle le désirera. Une chance pour une pauvre fille ou femme de se faire un bon chez soi. Ecrire immédiatement.

WILFRED CORMIER, 10 Marion Street, Haverhill, Mass.

Bon foin à vendre

Le soussigné offre en vente une bonne quantité de bon foin anglais et de grand herbes (broad leaf) de la première qualité. Prix raisonnable. S'adresser à FERDINAND SAULNIER, Collège Bridge 4 février 1909.—51.

Le Liniment de Minard guérit la diphtérie.

Venez voir vos vêtements. Nous avons des vêtements à la mode, Noir, Bleu et grande variété de disposition. Pour la saison nous donnons des vestes, des chemises, des pantalons, des gilets, des cravates, des mouchoirs, des foulards, des écharpes, des manteaux, des robes, des chapeaux, des casquettes, des gants, des chaussures, des bas, des chaussettes, des sous-vêtements, des pyjamas, des robes de chambre, des robes de nuit, des robes de bain, des robes de sport, des robes de cérémonie, des robes de deuil, des robes de toutes sortes.

NOUVELLES. Le Liniment de Minard guérit la diphtérie. M. Honoré Evangélin norait d'une v. Hommages Saint Antoine guérison obtenue faire publier. Village des Monteur d'un M. Gilbert à Shediac B d'une visite h MM. Albi Dorchester C Leménager, diac, nous ho lundi. M. Emilie Wisener, nou site lundi.

CIE DE LINIME. Messieurs, mes pratiques, ri du rhumatisme souffrances, LINIMENT. Les faits sus vérifiés en lui paroisse ou à voisins. St Isidore, C. Le maire intéressés moulin à farine semblées, Grand Digue dans le but miers les av sante cette et se sont rendu aux différents montré un une entreprise et nous avantageuse Pour g minutes, pret contre le mal marchands. Pendant nous avions re, l'ouest é violentes rasant toutes terrompant longtemps, Ontario, et tant de lé la névralgie.

Capots!



Venez voir ce que nous pouvons vous donner pour le froid. Nous avons des valeurs exceptionnelles à vous offrir en Gris, Noir, Bleu et Brun, et il y a une grande variété de façons à votre disposition.

Pour la saison d'automne nous allons donner des BARGUINES inouïes en fait de HARNES, car nous voulons nous débarrasser de tous nos Habillements de printemps, Habits et Vestes, et vous ne sauriez faire mieux que de venir nous voir avant d'acheter.

R. C. Tait Shédiac.

NOUVELLES LOCALES

Le Liniment de Bentley, le remède moderne contre la douleur du Rhumatisme, les Etoroses, les efforts, etc. Tous les magasins le vendent en deux grosseurs, la plus petite à 10 cts. Une grosse et grande bouteille à 25 cts. On vous rendra votre argent s'il ne guérit.

M. Honoré E. Gallant, du Village des Pellerins, nous honora d'une visite lundi.

Hommages et reconnaissance à Saint Antoine de Padoue pour guérison obtenue sur promesse de faire publier.

MME L. C.

Village des Pellerins.

M. le curé LeBlanc honora le Moniteur d'une visite hier.

M. Gilbert Boudreau, marchand à Shédiac Bridge, nous honora d'une visite hier.

MM. Albini J. Boudreau, de Dorchester Crossing, et Alphonse J. Leménager, de la Rivière Shédiac, nous honoraient d'une visite lundi.

M. Emilien D. Poirier, de la Wisener, nous honora d'une visite lundi.

CIE DE LINIMENT DE MINARD, LIMITÉE.

Messieurs, —Théodore Dorais, une de mes pratiques, a été complètement guéri du rhumatisme, après cinq ans de souffrances, par un usage judicieux du LINIMENT DE MINARD.

Les faits sus-mentionnés peuvent être vérifiés en lui écrivant, au prêtre de la paroisse ou à n'importe lequel de ses voisins.

A. COTE, marchand.
St Isidore, Qué., 12 mai '98.

Le maire McDonald et quelques intéressés dans l'entreprise du moulin à farine ont tenu des assemblées, ces jours derniers, à Grand Digue et au Barabhois, dans le but d'expliquer aux fermiers les avantages que leur présente cette entreprise. Les fermiers se sont rendus en grand nombre aux différentes assemblées et ont montré un grand intérêt. C'est une entreprise digne de considération et nous croyons qu'elle serait avantageuse à nos fermiers.

Pour guérir le mal de tête en dix minutes, prenez les Poudres Kumfort contre le mal de tête.chez tous les marchands. 10 cts.

Pendant que dans nos parages nous avons un dégel extraordinaire, l'ouest était le théâtre des plus violentes rafales de neige, entrant toutes les voies ferrées et interrompant tout trafic. Il y a bien longtemps, paraît-il, que Québec, Ontario, et l'ouest n'avaient vu autant de neige et aussi grand froid.

Le Liniment de Minard soulage la névralgie.

Le Liniment de Bentley guérit le Rhumatisme.

Nous avons, mardi, le plaisir de saluer un de nos plus anciens amis dans la personne de M. Denis Léger, de Renaud's Mill, qui venait de rendre visite à sa fille et à son gendre, M. et Mme Mathias Doiron, à Dupuis Corner. Pour un homme de 82 ans, qui a travaillé dur et ferme toute sa vie pour élever et établir sa famille, M. Léger est encore alerte, et sans la surdité dont il souffre, ce brave vieillard pourrait passer pour un homme de 60 ans. M. Léger est peut-être aujourd'hui le plus ancien, et certainement l'un des habitants les plus justement respectés de son important village.

MM. Thos. Ans. Savoie et Lévi Belliveau, de St-Jean-Baptiste de Bouctouche, honoraient le Moniteur d'une visite samedi.

M. Béloni P. Doiron nous honora d'une visite lundi.

Le Liniment de Bentley guérit les Etoroses.

M. Wm. Babin honora notre journal d'une visite lundi.

M. John T. Bourque, de Cocagne, M. Hilaire P. Boudreau, du Barabhois, et M. Albini Vautour, de Shédiac Bridge, honoraient notre établissement d'une visite lundi.

M. Jérémie S. Léger, de l'Aboujagane, député-shérif pour le comté de Westmorland, honora le Moniteur d'une visite samedi.

M. Aimé O. LeBlanc, de l'Intercolonial, nous honora d'une visite samedi.

M. David R. Boudreau, du Barabhois, honora notre journal d'une visite vendredi.

M. Benoit D. Boudreau, du Barabhois, honora le Moniteur d'une visite vendredi.

M. Jos. D. Leménager, de la Rivière Shédiac, honora notre établissement d'une visite vendredi.

M. John C. Bourgeois, de Grand Digue, nous honora d'une visite vendredi.

Mme John Gallant, de Shédiac Bridge, honora le Moniteur d'une visite vendredi à son départ pour Rumford, Me., où elle est allée rejoindre son époux qui l'y avait précédée de quelques semaines.

M. Docié Porrelle, du Portage de Botsford, honora le Moniteur d'une visite lundi. M. Porrelle a hautement prisé le communiqué que nous avons publié dernièrement au sujet de M. l'abbé Antoine Gagnon, ancien curé du Barabhois et du Cap-Pelé. C'est ce regrettable missionnaire qui a baptisé M. Porrelle, qui avait neuf ans à sa mort, et qui conserve un bon souvenir de la physionomie imposante du défunt abbé. M. Porrelle verrait avec bonheur se réaliser l'idée de notre correspondant au sujet d'un monument à la mémoire de Messire Gagnon, et plusieurs de ses concitoyens seraient prêts, comme lui, à souscrire généreusement.

M. Daniel Ouellet, d'Amherst, nous honora d'une visite la semaine dernière. M. Ouellet offre en vente la belle terre qu'il possède à l'Aboujagane. Voir annonce dans une autre colonne.

Si vous n'avez pas encore fait remise de votre abonnement au Moniteur, il est plus temps que jamais de remplir ce devoir aujourd'hui.

AU GIBET.—Tel est le triste sort qui attend les deux Italiens Toni Aroscha et Léon Seppel, dont le procès, pour le meurtre de Paddy Green, a eu lieu la semaine dernière à Andover. Les assises criminelles étaient présidées par Son Honneur le Juge Landry, et le procès s'est terminé vendredi par un verdict de culpabilité contre les accusés. La sentence de mort a été prononcée samedi matin, par le juge, qui les a condamnés à expier leur crime sur l'échafaud le 4 mai prochain. Les prisonniers sont entrés en cour accompagnés du Révd Père Ryan. Très ému Son Honneur prononça la sentence en ces termes :

«Vous avez eu toute la protection possible, et vous n'avez point souffert de l'absence de défenseur. Votre propre bon sens doit vous dire que vous ne pouviez vous attendre à un autre verdict. Il faut que les lois soient respectées et que la vie et le droit des citoyens soient protégés. Ce n'est pas par vengeance que vous êtes condamnés. C'est le fruit de la réflexion et de mûres délibérations. Vous avez deux mois pour vous préparer à paraître devant votre Créateur, et je vous conseille de vous abandonner à votre directeur spirituel. Vous serez pendus par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive le 4 mai prochain. Dieu ait pitié de vos âmes.»

La sentence ayant été traduite par l'interprète, les deux condamnés fondirent en larmes. En quittant la salle Aroscha s'écria : «Adieu, tous ! Priez pour moi, je meurs en bon petit garçon. Je n'ai rien fait de mal. Priez pour moi ; il me faut mourir sans cause.» Tous les spectateurs furent profondément touchés, et des larmes coulaient de tous les yeux.

On dit que les condamnés refusent de manger et qu'ils veulent mourir de faim.

N'attendez pas que nous soyons mort pour nous adresser le montant de vos redevances d'abonnement. Nous préférons en faire usage de notre vivant. Et si vous mouriez avant nous, vous n'auriez pas à répondre de cette négligence.

M. Walter Black, de Sackville, doit épouser, mercredi prochain, en cette ville, Mlle Joyce Charters, fille de M. S. C. Charters, chef de gare à la Pointe-du-Chêne.

Nous invitons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. P. M. Léger, de Bouctouche, qui offre un rabais énorme sur une quantité de marchandises.

MM. Amand Hébert, du Cap de Cocagne, Nazaire Gallant et Aimé Caissie, de Grand Digue, nous honoraient d'une visite hier.

Seize hommes noyés.

Liverpool, 6 mars.—Seize hommes ont été noyés de bonne heure ce matin, en travaillant au flottage d'un caisson qu'on destinait à la construction d'un nouveau quai, à Birkenhead.

Trois hommes qui ont été sauvés du naufrage ont été sérieusement blessés.

La terre tremble.

Mexico, 9 mars.—De nouvelles secousses sismiques viennent de se produire dans divers Etats du Mexique. A Mozoztilla et Chiapas, toutes les maisons ont été ébranlées et de nombreuses fissures se sont ouvertes dans le sol. Le phénomène s'est également fait sentir à Tomala, San Cristobal, de las Reanas, Tustia, San Juan Batista (Etat de Tabasco), dont la population est terrifiée. Il n'y a pas eu de dégâts.

Remerciements à la bonne Sainte Vierge et à Saint Antoine pour faveur et guérison.

A. H. Melanson,
Bijoutier et Opticien,
634 Grand'Rue, MONCTON.
(Premier magasin à l'est de Marr's).

Lunettes et Bijouteries de toute description. On fait une spécialité des Réparations et on exécute les commandes avec célérité et fidélité. Venez nous voir—Vous y gagnerez.

CAPOTS

ET

Habillements

DE LA

Marque

“Progrès”

POUR

Hommes et Jennes Gars.

E. C. Cole & Co.,
Bloc Palmer - 670 Grand'Rue
MONCTON



NOTICE OF SALE

TO AMAND E. MELANSON, AND ALL OTHER PERSONS WHOM IT MAY CONCERN :

NOTICE is hereby given that by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the Twenty Fifth day of July A. D. 1905, and made between the said Amand E. Melanson and Mary Jane Melanson, of the one part, and Adam Tris, of Shédiac, in the County of Westmorland, of the other part, and recorded in the office of the Registrar of Deeds and Wills in and for the said County of Westmorland, by the Number 80,558, Folio 114, Libro Q. 7, on the Twenty Eighth day of July A. D. 1905. There will, for the purpose of satisfying the monies secured thereby, default having been made in the payment thereof, be sold at Public Auction in front of the Office of W. A. Russell, Shédiac, N. B., on

TUESDAY, THE TWENTY FIFTH DAY OF MARCH, A. D. 1909.

at Two O'clock, P. M., all those certain pieces or parcels of land and premises situate, lying and being in the Parish of Shédiac, in the County of Westmorland, viz :

(First Piece). Situate in Kouchibouguac, and bounded Southerly by land of Toussaint Léger, Westerly by the Kouchibouguac Road, so called, Northerly by land of Philias Belliveau, and Easterly by the Kouchibouguac River, containing eight acres more or less.

(Second Piece). Bounded Northerly by lands of Pa. ique Léger, Easterly by the Kouchibouguac River, Southerly by lands of Oliver Dupuis, and Westerly by the Road leading to the Belliveau Mill so called, containing eight acres more or less, being the lands described in the said mortgage.

Terms and conditions made known at time of sale.

Dated this Twentieth Third day of February, A. D. 1909.

W. A. RUSSELL,
Assignee of said Mortgage.

requé sur promesse de faire publier.
UN ABONNÉ.

A St-Pierre et Miquelon

Saint Pierre, 5 mars.—La question toujours pendante des écoles, les prochaines élections municipales et les préparatifs pour la pêche du prin emps, occupent en ce moment tous les instants de la petite colonie française.

Pour avoir ouvert les portes de l'école religieuse malgré l'interdiction du gouverneur, deux professeurs ont été chacun condamnés à \$100 d'amende et depuis le mois des de décembre cette école est fermée. Depuis lors ces mêmes professeurs ont demandé l'autorisation d'ouvrir une Ecole supérieure. Une commission a été instituée pour examiner cette requête mais aucune décision n'a encore été prise. On s'attend cependant à ce que l'autorisation soit donnée, à la condition toutefois, que les professeurs n'enseignent qu'à des enfants âgés d'au moins 12 ans.

D'ici quelques semaines les habitants des îles Saint Pierre et des Chiens, seront appelés à nommer les successeurs de leurs maires récemment décedés.

Le paquebot "California", de la Compagnie générale transatlantique qui est attendu ici vers la fin du mois débarquera 900 marins mo'ouines destinés à former les équipages des 45 goélettes qui, cette année, constitueront la flottille de pêche de Saint-Pierre.

Le Liniment de Minard guérit le rhume.

Assessors Notice

PARISH OF SHEDIAC.

The undersigned, having received the Warrant for Assessment of Shédiac Parish for the year A. D. 1909, Notice is hereby given that all persons liable to be rated in the said Parish are required to hand in to the Assessors within thirty days from this date, true statements of their property and their income liable to be assessed.

Secretaries for the different School Districts in the Parish are requested to hand in the names of all persons liable to be rated in their respective School Districts.

The valuation Lists when completed will be posted at the Store of Alphonse C. LeBlanc, Robichaud, the "Weldon House", Shédiac, and Gilbert Boudreau's Store, Shédiac Bridge.

Dated this Seventeenth day of February A. D. 1909.

W. A. RUSSELL,
GILBERT BOUDREAU,
JEREMIE S. LEGER,
Assessors.

Brebis perdues

Cinq brebis, dont quatre blanches et une noire, se sont égarées, et quiconque en aurait connaissance voudra bien en avvertir le propriétaire soussigné.

Marque—Uae équerre dans l'oreille droite.

JOS J ARSENEAU.
Cap-Pelé, 1er mars 1909—21.

Municipalité de Westmorland.

Soumissions pour Charbon.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumissions pour Charbon", seront reçues au bureau du secrétaire du comté à Dorchester jusqu'à

SAMEDI APRES-MIDI, 20 MARS 1909.

On fournira les détails à ceux qui en feront la demande.

S. EDGAR WILSON.
Dorchester, N. B., 1er mars 1909—31.

Encan

J'ai reçu instruction de M. Elie D. Cormier, de Pellerin Settlement, Kent, de vendre à sa résidence,

LUNDI, 15 MARS COURANT,

à une heure de l'après-midi, les articles suivants :

1 cheval de 14 ans, bon pour la route et le travail, pesant 1000 lbs., 1 poulain de 10 mois, 1 vache de 5 ans devant avoir veau en avril, 1 vache allaitante de 5 ans, 1 taureau allant sur 3 ans devant avoir veau, 2 taureaux de 18 mois, 1 taureau veau, 7 bonnes brebis, 1 porc gras d'un an, 1 express avec aiguille, 1 voiture fine, 1 carriole, 1 poney, 1 paire de bobeds double neuves, 1 aiguille de truck-wagon, 3 tonnes de foin, 1 faucheuse Frost & Wood, 1 harnais fin, 1 harnais d'express, 1 herse carrée neuve et un grand nombre d'autres articles trop nombreux pour mentionner.

S'il fait mauvais le 15, la vente aura lieu le prochain beau jour.

CONDITIONS—Au-dessous de \$5, comptant ; au-dessus de \$5 à \$30 1er décembre 1909 ; au-dessus de \$30, la moitié 1er décembre 1909, balance 1er décembre 1910 tous avec bons billets approuvés conjointement avec intérêt à 7 par cent.

J. H. HEBERT,
Encanteur.

Pellerin Settlement, 3 mars 1909—

Le Liniment de Minard guérit le mal de pis des vaches.

